



## ***Le Petit Chaperon rouge : un intrus parmi les contes merveilleux ?***

Nicole BELMONT

École des Hautes Études en sciences sociales

Laboratoire d'anthropologie sociale (Collège de France)

### **Résumé**

Le conte du Petit Chaperon rouge, entre oralité et écriture, représente un cas de figure unique dans le répertoire des contes français de transmission orale. À travers les siècles la transcription littéraire de Charles Perrault a influé sur la forme orale sans tarir la créativité populaire. Adaptation probable d'un récit connu en Extrême Orient, « La Grand-mère Tigre », il a connu une meilleure fortune, toujours en France, comme conte d'animaux destiné aux enfants (T 123, « La chèvre, le loup et les chevreaux»). On y retrouve dans tous les cas le motif de la porte – ouverte ou fermée – symbolique du « passage matériel » (A. van Gennepe).

**Mots-clés :** Conte de transmission orale, conte littéraire, conte pour enfants, rites de passage, passage matériel.

### **Abstract**

The tale of « Little Red Riding Wood », between orality and writing, represents an unique case in the repertoire of french tales of oral transmission. Charles Perrault's literary transcription influenced the oral form without drying up popular creativity. Probably adapted from a story known in Asia, « The Tale of the Tiger Woman », it had a better fortune, still in France, as an animal tale intended for children (T. 123, « The Wolf and the kids »). In all cases, we find the motif of the door – open or closed – symbolic of the « material passage » (A. Van Gennepe).

**Keywords :** Tale of oral transmission, literary tale, children's stories, rites of passage, material passage.

Je remercie vivement Bochra et Thierry Charnay de m'avoir invitée à ce colloque en m'attribuant une place honorifique : mais celle-ci est imméritée en l'occurrence puisque j'avais écarté ce conte de mes recherches, je dirais presque spontanément. Trop lié, voire assujéti, à une œuvre littéraire, ce récit me paraissait alors comme trop sophistiqué pour pouvoir être étudié comme un conte issu de la transmission orale authentique.

Et cependant il a été intégré dès 1910 dans la toute première typologie internationale, celle de Antti Aarne, n° 333 des contes merveilleux, sous le titre *The Glutton*, et confirmé par Stith Thompson qui ajoute entre parenthèses « *Red Riding Hood* ».

### **À la recherche du *Petit Chaperon rouge perdu***

J'aimerais donc aller à la recherche du récit supposé authentique, à savoir le conte de transmission orale dont Perrault se serait emparé pour écrire le récit que l'on sait. Celui qui se trouve dans le recueil des frères Grimm – *Rotkäppchen*, n° 26 – provient, on le sait, du récit de Perrault, à ceci près que la fin tragique et brutale est écartée pour une issue que l'on peut dire heureuse en dépit de ce passage par la panse du loup : la grand-mère en est extraite ainsi que sa petite fille, laquelle tire la leçon de sa désobéissance<sup>1</sup>. Paul Delarue posait la question concernant la conclusion abrupte du texte littéraire : « Cette fin appartient-elle à la forme plus ancienne du récit, ou Perrault ne nous a-t-il donné – ou bien n'a-t-il connu – qu'une version tronquée ? »

C'est également lui qui a réuni les données du « cas Chaperon rouge ». Soit la notice du Catalogue des contes français rédigée par lui pour le premier volume<sup>2</sup>; et surtout, auparavant,

---

<sup>1</sup> *Contes pour les enfants et la maison*, collectés par les frères Grimm, édités et traduits par Natacha Rimasson-Fertin, Paris, Corti, Collection Merveilleux, vol. 1, 2009, p. 163-172. Il est étonnant de penser que nombre de travaux sur ce récit ne prennent pas en compte le fait que son expansion à travers le monde a pour source une version littéraire, celle de Perrault reprise par les Grimm, soit une diffusion passant essentiellement par l'écriture et la réécriture imprimée. Particulièrement : James Lid TEHRANI, 2013, « The phylogeny of Little Red Riding Hood », *Plos One*, 2013 <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0078871>.

<sup>2</sup> Paul DELARUE, *Le conte populaire français*, Maisonneuve et Larose, 1956, T 333, p. 363-383.

les articles parus dans la série « Les contes de Perrault et la tradition populaire »<sup>3</sup>. M.-L. Tenèze, quant à elle, ne consacre pas à ce récit une étude dédiée. Elle en parle partiellement dans deux articles<sup>4</sup> et, plus longuement, dans la notice concernant les versions recueillies par Victor Smith dans le Velay<sup>5</sup>.

Dans ses contributions de 1951, P. Delarue tente de trier le bon grain de l'ivraie en confrontant le texte littéraire de Perrault aux versions qui semblent indemnes de celui-ci, plus proches donc d'une origine populaire. Il note en premier cette coiffure archaïque plutôt réservée aux femmes d'âge mûr, mais à la couleur provocante (un objet contradictoire ?), qui fournit à la fois une parure et un nom à l'héroïne ainsi qu'un titre au récit. Dans la plupart des récits moins soumis au texte de Perrault elle est nommée le plus souvent « la petite fille » ou « la fille » tout simplement. Dans une version recueillie par Charles Joisten dans les Hautes-Alpes, cette appellation conservée est joliment justifiée par le conteur : on l'appelait ainsi car « sa coiffure était garnie d'un coquelicot rouge »<sup>6</sup>.

P. Delarue repère aussi les chemins laissés à choisir par le loup, qui portent des noms dans ces mêmes versions : variantes autour de « chemin des Aiguilles, chemin des Épingles »<sup>7</sup>. Et non platement comme chez Perrault : « celui-ci ou celui-là ». Puis « les traits de cannibalisme, ce motif primitif et sauvage de la chair et du sang mis de côté par le monstre qui invite la fillette à les consommer » : il se retrouve dans une dizaine de versions françaises. Ce motif est assorti de l'avertissement donné par des animaux (oiseaux, chats) ou des voix – si ce n'est par le loup lui-même – qui signale qu'elle mange la chair et boit le sang de sa grand-mère.

Les récits recueillis en France qui semblent largement indemnes de l'influence de Perrault ne sont pas très nombreux, un tiers environ. Et d'autre part, ils ne sont pas répartis sporadiquement sur l'ensemble du territoire. Cette distribution n'a pas changé même si le nombre de versions recueillies a augmenté grâce aux enquêtes intensives de Charles Joisten

---

<sup>3</sup> Paul DELARUE, « Les contes merveilleux et la tradition populaire. Le Petit Chaperon rouge », *Bulletin folklorique d'Ile de France*, avril-juin, 1951, p. 221-228, juillet-septembre p. 251-260, octobre-décembre p. 283-291 ; 1953, « Les contes merveilleux de Perrault et la tradition populaire (suite). Compléments et rectifications aux articles précédents », *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, p. 511-517.

<sup>4</sup> Marie-Louise TENÈZE, « Motifs stylistiques de contes et aires culturelles. Aubrac et France du Centre », *Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Élisée Legros*, Liège, 1973, p. 45-83 ; 1982, « Cartographie et conte populaire. Problèmes de méthode et pistes d'analyse », *Actes de la Table-Ronde. Bilan et perspectives de la cartographie ethnologique*, Aix-en-Provence, p. 119-131.

<sup>5</sup> Marie-Louise TENÈZE, et DELARUE Georges, *Nanette Lévesque conteuse et chanteuse des sources de la Loire*, Paris, Gallimard, 2000 « Le langage des contes », p. 99-111.

<sup>6</sup> Charles JOISTEN, *Versions populaires haut-alpines des Contes de Perrault*, Gap, Imprimerie Ribaud frères, 1959, p. 2.

<sup>7</sup> Nous renvoyons à l'article bien connu d'Yvonne Verdier dont l'interprétation s'attache largement à ce motif : Yvonne VERDIER « Grands-mères si vous saviez », *Cahiers de littérature orale*, n° 4, 1978, p. 31-61.

dans les Hautes-Alpes et dont P. Delarue n'a pu connaître que quelques exemples. Voici comment M.-L. Tenèze décrit cette répartition :

Les versions orales du Petit Chaperon Rouge n'ayant pas subi ou ayant peu subi l'influence de l'imprimé, c'est-à-dire de la version de Perrault (celle-ci non localisée) ou de celle de Grimm, qui tire son origine de celle de Perrault, ont été retrouvées dans les pays suivants : Ille-et-Vilaine (2 versions), Touraine, Indre (Valençay), Nivernais (une douzaine de versions et quelques attestations), Haute-Loire, Forez (3), Dauphiné (15 versions et 11 fragments et attestations : à savoir les enquêtes exhaustives de Ch. Joisten)<sup>8</sup>.

Soit une zone centrale, excluant la Bretagne bretonnante, le nord-est et le Midi<sup>9</sup>. Deux versions sont à ajouter à l'ouest : l'une recueillie par Geneviève Massignon en Vendée<sup>10</sup> où il s'agit d'un petit garçon (occurrence rare<sup>11</sup>) ; l'autre collectée à une date relativement récente (1981) par Michel Gautier et publiée par lui en 2006<sup>12</sup>.

L'éparpillement et la rareté du récit à l'ouest de la France ne laissent pas imaginer une forte implantation. Le plus grand nombre de récits recueillis en Nivernais et en Dauphiné atteste en revanche d'une exploration systématique par des collecteurs tenaces : Achille Millien et Charles Joisten.

Dans un texte antérieur (1973), M.-L. Tenèze avait repris et complété le bilan établi par P. Delarue vingt ans auparavant, tout en repérant ce qui semble ne pas venir de Perrault à travers les motifs stylistiques du récit<sup>13</sup>. Ceux-ci permettaient au conteur / conteuse de réinvestir oralement ce qui était au départ une simple histoire. Ils concernent le chemin à suivre pour aller chez la grand-mère : aiguilles/épingles, donc, mais aussi des variantes locales comme « épinoux / raboutous » ou encore ronces / pierres ; elles touchent également la nourriture apportée à la grand-mère : « un tourterin tourterette / pour ma grand-mère Jeannette / Qui n'en a pas mangé

---

<sup>8</sup> Marie-Louise TENÈZE, « Cartographie et conte populaire. Problèmes de méthode et pistes d'analyse », *Actes de la Table-Ronde. Bilan et perspectives de la cartographie ethnologique*, Aix-en-Provence, 1982, p. 119-131. Elle joint une carte de répartition (p. 124).

<sup>9</sup> On retrouve le récit au-delà des Alpes : des versions ont été recueillies à Livourne, dans les Abruzzes, dans le Tyrol italien : Paul DELARUE, « Les contes merveilleux et la tradition populaire. Le Petit Chaperon rouge », *Bulletin folklorique d'Ile de France*, avril-juin, 1951, p. 221-228, juillet-septembre p. 251-260, octobre-décembre p. 283-291 ; p. 257-260.

<sup>10</sup> Geneviève MASSIGNON, *De bouche à oreille. Anthologie de contes populaires français*, Paris, José Corti, Collection Merveilleux n° 30, 2006, p. 118-122.

<sup>11</sup> Nous reviendrons sur ces versions « hybrides ».

<sup>12</sup> C'est la version qui a été choisie par Josiane Bru pour illustrer la notice du conte dans le volume du Supplément au Catalogue des contes français : Josiane BRU, Bénédicte BONNEMASON, *Le conte populaire français. Contes merveilleux*, Supplément au catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017, p. 222-223.

<sup>13</sup> Marie-Louise TENÈZE, *op. cit.*, 1973, p. 45-83.

depuis sept ans. » (Ille-et-Vilaine). Ou bien : « Je porte une tommette / Bien frisquette / à ma meirnette [grand-mère et/ou marraine] (Hautes-Alpes)<sup>14</sup>.

M.-L. Tenèze remarque qu'il s'agit toujours de nourritures issues de transformations cuisinées et à usage humain : du côté du « cuit » et non du « cru »<sup>15</sup>. Elle met en opposition ces formulettes avec celles qui parlent de la nourriture proposée par le loup à la petite fille, « aliments sauvages ». Ces paroles sont émises par des animaux ou des voix, y compris celle du loup lui-même : « Fricon, fricasse / les tétons de ta mérasse / Le sang de ta mérasse [...] ». L'impact sur les mémoires de ces passages linguistiquement fixés n'a pu manquer d'être très fort »<sup>16</sup>.

Ces échanges entre le loup et la petite fille précèdent le dramatique dialogue échangé au lit, concernant les traits d'animalité de la fausse grand-mère. M.-L. Tenèze signale aussi les quelques versions où, auparavant la petite fille pose la question de savoir quoi faire de chacun de ses vêtements et s'entend répondre : « Jette le au feu, mon enfant, tu n'en auras plus besoin ».

C'est là encore un témoignage de cette opposition domestique / sauvage : entre « l'être habillé de l'enfant » et « la nudité velue de l'animal ». Un trait de plus qui dénonce pour elle l'« archaïcité » du récit. Dans ce texte où elle parle de l'intérêt de la cartographie pour l'étude des contes, elle reprend cette idée :

[...] pour différentes raisons que je ne puis développer ici, ce conte, tout conte pour enfants qu'il soit actuellement, me semble représenter le stade le plus archaïque du conte merveilleux qu'il nous soit donné de toucher dans notre répertoire. En retour, il est, de ce fait, susceptible d'affecter dans la zone où il se cantonne d'une présomption d'archaïcité. Là aussi, il est possible de rejoindre des hypothèses socio-historiques.<sup>17</sup>

Plus tard, dans ses commentaires aux versions du Velay et particulièrement à celle de Nannette Lévesque, elle parle de « la singularité irréductible de ce conte face aux autres contes

---

<sup>14</sup> Marie-Louise TENEZE, *op. cit.*, 1982.

<sup>15</sup> Claude Lévi-STRAUSS, *Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1964.

<sup>16</sup> Marie-Louise TENEZE, 1982, p. 50. Ces « effets d'oralité » ont été relevés par Louis Marin dans le texte de Perrault. Il s'attache à la formule répétée : « une galette et un petit pot de beurre ». « Formule rituelle, elle est très précisément voix, non pas simplement musique et rythme, mais point non plus paroles articulées, mais réunissant les uns et les autres dans un ensemble complexe qui est plus et autre chose que les éléments dont il est composé ; plus, et c'est là le jeu des allitérations phoniques pris dans les mots qui font sens : autre chose, et c'est là la puissance performante, l'efficacité « magique » de sa profération à tous les plans de l'énonciation où elle s'effectue. Louis MARIN, *La parole mangée et autres essais théologico-politiques*, Meridien Klincksieck, Paris, 1986, p. 158-159). Perrault « oralise » son texte tout en l'écrivant : une preuve de sa connaissance des contes populaires, voire de sa familiarité.

<sup>17</sup> M.-L. TENEZE, *op. cit.*, 1982, p. 123.

merveilleux ». Elle propose d’y lire non pas la « fin funeste » choquante, mais une composition cyclique où vie et mort sont « indissolublement, indéfiniment liées ».<sup>18</sup>

Mais alors – pourrions-nous objecter – cette « non-linéarité » du récit irait à l’encontre de la norme du conte merveilleux, ressentie par les conteurs canadiens comme : « ça va de l’avant ». On n’y trouve pas de retour en arrière, pas de *flashback*, le héros ou l’héroïne suivent leur trajet difficile jusqu’à sa résolution heureuse. Ici le récit, s’il semble « cheminer » avec la petite fille, mène à une impasse, à l’exception de quelques versions.

### Aux origines du récit

P. Delarue introduit dans son étude l’hypothèse déjà pressentie d’une origine extrême-orientale du récit<sup>19</sup>. « La Grand-mère Tigre », récit ancien, largement répandu en Asie, inverse cependant certaines données du conte français. C’est la mère qui est obligée de quitter la maison pour se pourvoir en nourriture, ayant recommandé aux enfants – souvent un garçon et deux filles – de n’ouvrir à personne<sup>20</sup>. Au dehors elle rencontre la Grand-mère Tigre qui se fait dire où se trouve la maison et comment y entrer. Puis elle mange la nourriture que la mère porte et enfin dévore celle-ci. Arrivée à la maison, elle réussit à se faire ouvrir la porte par les enfants. Tout le monde se met au lit, mais la démonsse ne peut s’empêcher de dévorer le petit garçon et en offre un petit doigt à une des filles qui se plaint de la faim. Celle-ci comprend le danger et réussit à sortir avec sa sœur sous prétexte d’un besoin urgent. Réfugiées sur un arbre devant la maison, elles réussissent à échapper par ruse à leur assaillante<sup>21</sup>.

Le corpus français connaît quelques versions où le Chaperon rouge réussit également à échapper à la dévoration en prétextant ce même besoin urgent, ce qui lui permet de sortir de la maison, attachée d’un lien dérisoire. Ainsi dans une des nombreuses versions recueillies par Charles Joisten dans les Hautes Alpes auprès d’une femme qui l’avait entendue de sa grand-mère née en 1850. Le récit n’omet cependant pas le dialogue dramatique d’habitude échangé au lit, qui intervient alors avant la préparation du repas cannibale. Le loup est dénoncé par des

---

<sup>18</sup> Elle critique ainsi la position d’Y. Verdier en dépit de l’intérêt qu’elle lui porte.

<sup>19</sup> Paul DELARUE, *op. cit.*, 1951, p. 286-288.

<sup>20</sup> Et non la petite fille qui est envoyée porter de la nourriture à la grand-mère.

<sup>21</sup> On trouvera dans Pierre ERNY, *Sur les traces du Petit Chaperon Rouge. Un itinéraire dans la forêt des contes*, Paris, L’Harmattan, 2003, p. 43-51 deux versions chinoises (recueillies par W. Eberhardt), une autre japonaise et une quatrième coréenne.

corbeaux : « Fricon, Fricasse, le sang de ta mérasse ». Prétendant ce besoin urgent, elle quitte la maison, grimpe tout en haut d'un arbre. Elle sera délivrée par des chasseurs<sup>22</sup>.

Dans le cas du récit asiatique, on notera que, contrairement au Petit Chaperon Rouge, le danger est induit par la sortie de la mère obligée de laisser ses enfants seuls à la maison, et non par celle de la fillette envoyée hors de la maison familiale par sa mère.

### **Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée**

Si ces rapprochements sont justes, il nous manque évidemment de saisir les moments de passage – souvent sous forme de retournements – qui ont permis que se constituent en Occident un ou des récits différents, satisfaisant mieux la société et l'idéologie du temps et des lieux où une nouvelle configuration s'élabore.

Le récit asiatique a trouvé une transformation plus favorable en Europe et principalement en France lorsque tous les protagonistes de l'intrigue ont été « animalisés ». Il s'agit bien sûr de « Le loup, la chèvre et les chevreaux » (ATU 123)<sup>23</sup>. Ce conte animalier et conte pour enfants est particulièrement bien représenté en France si l'on compare avec les autres pays européens. Résumons rapidement le récit largement connu<sup>24</sup>.

Une chèvre obligée de sortir de la maison – plusieurs motifs possibles – recommande à ses chevreaux de n'ouvrir la porte à personne qui ne pourrait dire la formulette qu'elle leur communique ou « montrer patte blanche ». Le loup réussit à les tromper après quelques tentatives et pénètre dans la maison. Les chevreaux sont tous mangés, quelques-uns échappent à la dent du fauve. Ou bien la mère revient à temps et organise une contre-offensive. Le loup tente de pénétrer dans la maison par le toit et le conduit de la cheminée. Il se brûle en tombant dans le feu, ou subit d'autres mauvais traitements<sup>25</sup>.

Conte pour enfants, « conte d'avertissement » comme le pensait Marian Rumpf du « Petit Chaperon rouge »<sup>26</sup>, il insiste sur le fait que les enfants ne doivent pas ouvrir la porte de

---

<sup>22</sup> Charles JOISTEN, *Contes et Chansons folkloriques des Hautes-Alpes*, Gap Imprimerie Ribaud frères, 1956, p. 38-40. De ce même auteur on peut consulter Charles JOISTEN, *op. cit.*, 1959.

<sup>23</sup> Le Catalogue des contes français en dénombre 88 versions (Paul DELARUE, Marie-Louise TENEZE, *Le conte populaire français [...] t. 3*, 1976). Aucun autre pays européen n'en connaît autant.

<sup>24</sup> Marie-Louise TENEZE, 1965, p. 365-385.

<sup>25</sup> Le récit n'en est pas tout autant simplet, il peut être très élaboré, ne serait-ce que grâce aux différents motifs de sa mise en route et de ses résolutions. Voir, entre autres, « La courbille et les petits courbillons », collecté par G. Massignon en Angoumois (1953, n° XXVI), d'autant qu'il bénéficie des commentaires de P. Delarue (p. 564-566).

<sup>26</sup> Marian RUMPF, *Rotkäpchen. Eine vergleichenden Märchenuntersuchung*, Göttingen, 1951.

la maison à des inconnus. Il est indispensable qu'ils apprennent à reconnaître entre familiers et étrangers malveillants : la porte de la maison servant de frontière. Symétriquement à la scène soulignée par Perrault concernant l'ouverture de la porte de la grand-mère, les versions traditionnelles du ATU 123 pouvaient inclure une formule dite par la chèvre à son retour.

Je viens de St Jacques  
Ma jambe est bien lasse  
Mon pitou plein d'lait  
Ouvrez-moi la porte mes bignous.<sup>27</sup>

Les assonances de la formule signalent la portée symbolique du moment.

S'il y a eu emprunt et adaptation en Occident des récits orientaux, la leçon n'y est pas la même. La survie est assurée dans ceux-ci en fuyant la maison et non, à l'inverse, en y restant confinés. Le récit est porteur de la même leçon qu'il finisse heureusement ou tragiquement et, vis-à-vis des enfants, elle porte d'autant plus que les protagonistes sont des animaux<sup>28</sup>. Elle rend compatible ce récit venu d'Extrême-Orient, dont le personnage maléfique semble appartenir plutôt au mythe qu'au conte.

Notre Chaperon rouge est quant à elle invitée par sa propre mère à quitter la maison protectrice pour se rendre auprès d'un substitut maternel, parfois aussi sa marraine, mère spirituelle. Il faut se faire ouvrir une porte. N'entre pas n'importe qui. La formule de Perrault, ancrée dans les mémoires, a été reprise telle ou « aménagée » dans des versions qui semblent pourtant de transmission orale : « Tire la bobinette, la cheville tombera et la porte se cherrera »<sup>29</sup>. Plus simplement : « Vire la tricolète »<sup>30</sup>.

Parfois l'échange verbal ne suffit pas. L'entrée est rendue plus difficile, il s'agit littéralement de ce que Arnold van Gennep appelait un « passage matériel ». « Passe dans la chatouneyre. Que la poule noire y a bien passé. – Mère, j'ai passé mes pieds, le reste passera bien aussi »<sup>31</sup>

---

<sup>27</sup> Tenèze, 1973, *op. cit.*, p. 76. Collectée en Aubrac.

<sup>28</sup> M.-L. Tenèze rappelle, dans la partie « Commentaires » du volume 3 du Catalogue (Contes d'animaux, p. 73), que V. Propp proposait de sortir ce récit des contes d'animaux pour le rattacher aux contes merveilleux. En fait c'est elle qui a finalement exclu Le Petit Chaperon rouge des contes merveilleux (dans son ouvrage sur leur organisation narrative), l'intégrant curieusement aux contes d'animaux ainsi que le T 700, « Pouçot » (Tom Thumb) (2004, p. 6).

<sup>29</sup> Charles JOISTEN 1959, *op. cit.*, p. 16.

<sup>30</sup> « Clavette » précise V. Smith : petite cheville plate s'insérant dans une plus grande (Littre).

<sup>31</sup> Ulysse ROUCHON, *Contes et légendes de la Haute-Loire*, Moulins, 1947. Comparer : « passo po le fenetrou que lo poulo blanchi i o ben posso » (Tenèze, 2000, p. 102).

Ou encore :

Elle a frappé à la porte et le loup lui a dit comme ça / Qui est là ? / Eh bien c'est moi qui viens t'apporter du laitage de millet. / Eh bien, tu vois la raquette au milieu de la porte, là. Alors passe la tête, ma petite fille. / Ma tête est passée. / Passe tes deux bras. / Mes deux bras sont passés. / Passe tes deux jambes. / Mes deux jambes sont passées.<sup>32</sup>

L'importance du franchissement de la porte s'exprime dans ces quelques versions par la suggestion clandestine de l'entrée dans la vie. Dans un travail ancien, j'ai tenté de montrer que les humains ont à subir un passage véritablement *matériel* pour venir au monde et qu'il y avait peut-être avec la naissance le modèle des rites de passage<sup>33</sup>.

Le motif de la porte ouverte ou fermée revêt une importance capitale dans « Le loup, la chèvre et les chevreaux ». Il en est de même dans les récits orientaux. Perrault n'a pas manqué d'en ressentir la portée, qu'il signale par un moyen d'effet purement littéraire. La porte de sortie, l'échappatoire, n'a pas moins de valeur. Dans une version asiatique donnée par P. Delarue, au moment où la petite fille s'aperçoit de l'horreur de la situation et prétexte un besoin urgent, elle est invitée à se soulager dans la maison, mais refuse. La grand-mère Tigre semble alors accepter qu'elle sorte :

Va vers la porte. – Il y a le Dieu de la Porte. – Va derrière la porte. – Il y a le Dieu du portail. Eh bien va dans la cour. Petite-Pinte sort bien vite.<sup>34</sup>

Ce survol extrêmement rapide d'un conte français, sorte d'énigme dans le répertoire des contes merveilleux, nous montre en premier la grande complexité des récits d'origine orale, non seulement ceux de l'Europe mais aussi du continent euro-asiatique. Le récit venant sans doute de l'Asie orientale a tenté de trouver une forme narrative recevable au bout de sa course, à l'extrémité de l'Europe occidentale. Mais seul le schéma d'un conte animalier s'est révélé satisfaisant, empruntant cette forme moins contraignante que celle du conte merveilleux. Dans les deux cas, les victimes désignées (enfants ou animaux jeunes) sont attaquées dans leur demeure même. Alors que la jeune fille est envoyée à l'extérieur.

---

<sup>32</sup> Michel GAUTIER, *Contes populaires de Vendée* en béa parlange do Bas-Poétou, UPCP-Geste paysanne, La Crèche (79), 1986, p. 118-119.

<sup>33</sup> Nicole BELMONT, *Les signes de la naissance*, Paris, Plon, 1971. Yvonne Verdier utilise ce travail pour la démonstration de son analyse du conte (Yvonne VERDIER, 1978, *op. cit.*).

<sup>34</sup> Paul DELARUE, 1951, *op. cit.*, p. 286.

On pourrait proposer une sorte de hiérarchisation des trois récits entre eux quant à leur destination.

« La Grand-mère Tigre » fait s'affronter des enfants humains et un personnage « mythique », à la fois humain et animal. Le salut consiste à fuir la maison familiale devenue dangereuse.

« Le Loup, la chèvre et les chevreaux » (ATU 123), strict conte d'animaux, serait un récit d'avertissement mettant en garde les jeunes enfants contre l'intrusion du danger et du mal à l'intérieur du lieu le plus intime, qu'ils ne doivent pas quitter. La survie s'acquiert grâce à une action inverse du récit oriental.

« Le Petit Chaperon rouge » est supposé avoir l'âge d'affronter les dangers bien réels de l'extérieur, mais elle y échoue, sauf à prendre le parti de s'échapper, témoignant alors d'une maturité acquise<sup>35</sup>.

Cet ensemble de récits se présente comme une sorte de nébuleuse, au sein de laquelle seul le conte animalier a réussi à se configurer clairement. Le conte présumé merveilleux, trop fragile, n'a perduré que grâce à un passage particulièrement heureux à l'écrit, non seulement sur le territoire français, mais aussi et surtout à partir de sa reprise par les Grimm qui lui assurent une expansion européenne grâce à l'écrit. Un intrus en effet dans le répertoire des contes merveilleux – sa diffusion par voie orale se révèle malaisée et irrégulière –, mais un intrus séduisant et aménageable à plaisir par l'écriture sous des formes nombreuses. Il se peut que cet état comme inachevé de la matière narrative invite à la reprendre à la modeler, à la parfaire : à l'interroger sans cesse.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BELMONT Nicole, *Les signes de la naissance*, Paris, Plon, 1971.

BRU Josiane, BONNEMASON Bénédicte (éd.) *Le conte populaire français. Contes merveilleux, Supplément au catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017.

---

<sup>35</sup> Perrault évoque ces dangers comme étant ceux que courent les jeunes filles trop libres dans la société, alors que les contes merveilleux se situent à un tout autre niveau : celui du passage de la consanguinité à l'alliance.

DELARUE Paul, « Les contes merveilleux de Perrault et la tradition populaire. Le Petit Chaperon rouge », *Bulletin folklorique d'Ile de France*, avril-juin, juillet-septembre, octobre-décembre, 1951.

———, « Les contes merveilleux de Perrault et la tradition populaire (suite). Compléments et rectifications aux articles précédents, *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, 1953.

———, *Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer* [...], tome premier, Érasme [puis Maisonneuve et Larose], 1957.

DELARUE Paul et TENEZE Marie-Louise, *Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer* [...], tome troisième, Maisonneuve et Larose, 1976.

ERNY Pierre, *Sur les traces du Petit Chaperon Rouge. Un itinéraire dans la forêt des contes*, Paris, L'Harmattan, 2003.

GAUTIER Michel, *Contes populaires de Vendée en béa parlange do Bas-Poétou*, UPCP-Geste paysanne, La Crèche (79), 1986. Nouvelle édition en 2006.

GRIMM Jacob et Wilhelm, *Contes pour les enfants et la maison*, (édités et traduits) par Natacha Rimasson-Fertin, Paris, Corti, Collection Merveilleux, 2009.

JOISTEN Charles, *Contes et Chansons folkloriques des Hautes-Alpes*, Gap Imprimerie Ribaud frères, 1956.

———, *Versions populaires haut-alpines des Contes de Perrault*, Gap, Imprimerie Ribaud frères, 1959.

LEGROS Élisée, « L'enfant dans le sac » et « Le Petit Chaperon rouge », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, T. VII, n° 81-84.

LEVI-STRAUSS Claude, *Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1964.

MARIN Louis, *La parole mangée et autres essais théologico-politiques*, Paris, Meridien Klincksieck, 1986.

MASSIGNON Geneviève, *De bouche à oreille. Anthologie de contes populaires français*, Paris, José Corti, Collection Merveilleux n° 30, 2006.

ROUCHON Ulysse, *Contes et légendes de la Haute-Loire*, Moulins, 1947.

- RUMPF Marian, *Rotkäpchen. Eine vergleichenden Märchenuntersuchung*, Göttingen, 1951.
- SMITH Victor *Contes du Velay*, (Recueillis par), commentaires de Marie-Louise Tenèze, Société des Amis du Musée de Retournac, 2005.
- TEHRANI James Lid, « The phylogeny of Little Red Riding Hood », *Plos One*, 2013.  
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0078871>
- TENEZE Marie-Louise, « Aperçu sur les contes d'animaux les plus fréquemment attestés dans le répertoire français », Georg A. Megas ed., *IVe International Congress for folk-narrative Research », Athens (19-09-1964)*, 1965.
- , « Motifs stylistiques de contes et aires culturelles. Aubrac et France du Centre », *Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, Liège, 1973.
- , « Cartographie et conte populaire. Problèmes de méthode et pistes d'analyse », *Actes de la Table-Ronde. Bilan et perspectives de la cartographie ethnologique*, Aix-en-Provence, 1982.
- , *Les contes merveilleux français. Recherche de leurs organisations narratives*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- TENEZE Marie-Louise et DELARUE Georges, *Nanette Lévesque conteuse et chanteuse des sources de la Loire*, Paris, Gallimard, « Le langage des contes », 2000.
- VERDIER Yvonne, « Grands-mères si vous saviez », *Cahiers de littérature orale*, n° 4, 1978.